



LAVIGNY bulletin municipal 2021

## Chères Lavinoises, chers Lavinois,

La crise sanitaire nous aura laissé un goût amer, et nous sommes tous bien conscients que nous débiterons cette nouvelle année dans le prolongement de ce que nous avons traversé durant l'année 2020 : au rythme des urgences sanitaires, des confinements et autres mesures de gestion de la crise.

Avec l'isolement, la solitude, mais aussi les multiples difficultés professionnelles rencontrées par bon nombre d'entre nous, je ressens clairement la lassitude et la morosité de nos concitoyens. Cependant, à Lavigny, notre espace de liberté est protégé par la proximité de la nature, nous permettant ainsi d'échapper plus facilement au "ras-le-bol" d'être entre quatre murs.

Je tiens à remercier notre communauté de communes, notre centre de trésorerie publique et nos différents employés et prestataires pour avoir entretenu sans fléchir la continuité de services durant cette difficile année. Il a ainsi été possible d'assurer le renouvellement et l'installation de nouveaux conseils municipaux, d'achever le projet de restructuration de la Mairie et de mener à bien toutes les missions de service public : entretien et réfection de voirie, urbanisme, accueil du public, etc....

J'ai également pu constater des élans d'entraide, de bienveillance, somme toute de solidarité. C'est pourquoi je témoigne ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont su donner de leur temps et apporter de l'aide aux plus fragilisés. La crise sanitaire semble avoir accéléré la prise de conscience de la précarité de notre société.

Après cette année 2020 compliquée, j'espère que nous retrouverons tous rapidement nos repères habituels, pour profiter de chacun des petits-bonheurs. Je vous souhaite, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonne santé, sachez rester prudents, et pour les plus jeunes : soyez confiant en l'avenir...

**Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

page 1  
Mot du Maire

page 2  
Budget, Etat civil

page 3  
Commissions  
Communales

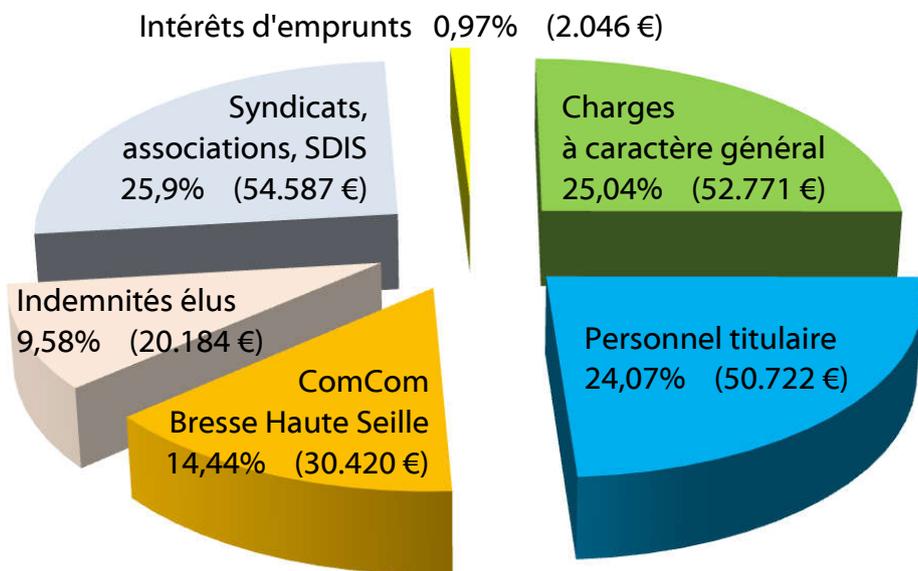
page 4  
Bâtiment  
Nouvelle mairie

page 5  
Histoires d'eaux

page 6  
CCAS  
Syndicats  
Intercommunaux

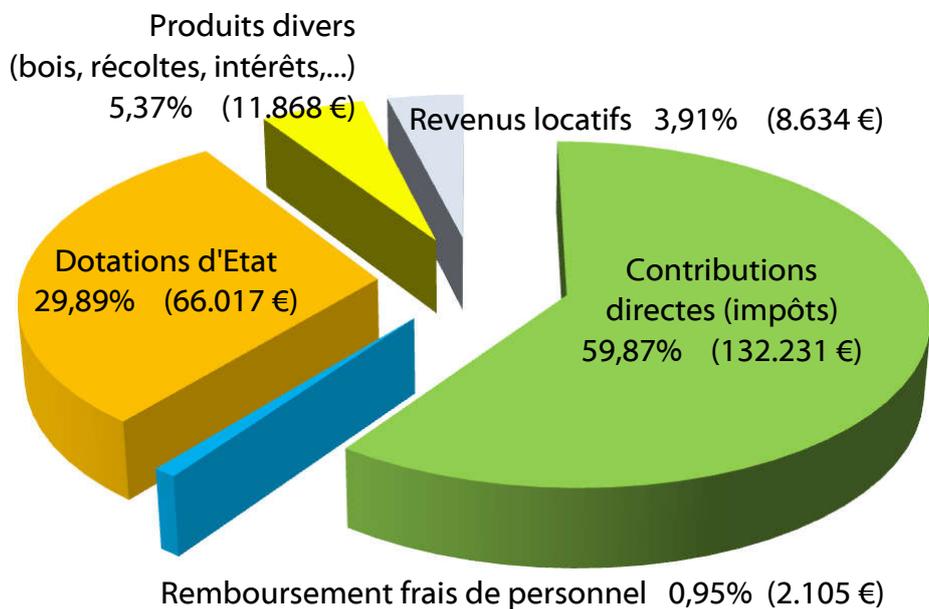
pages 7 & 8  
Associations

**SOMMAIRE**



**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**  
**210.731 €**  
 (Hors Investissements)

Pour information  
 dépenses de fonctionnement 2019  
 202.225 € (Hors Investissements)



**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**  
**220.854 €**  
 (Hors excédent antérieur)

Pour information  
 recettes de fonctionnement 2019  
 241.170 € (Hors Excédent)

**BUDGET 2020**

INVESTISSEMENTS

Restructuration de la Mairie	453.424 €
Réseaux et voirie	33.659 €
Bois et Forêts	10.061 €
Matériel et mobilier	18.829 €
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>515.974 €</b>

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Le budget et les comptes de la commune sont consultables par tous les administrés. Le secrétaire de mairie est à votre disposition pour tout complément d'information.

EXCÉDENTS REPORTÉS début 2020, du budget "fonctionnel" au budget "investissement" : 262.774 €

**2020 ETAT CIVIL**

**NAISSANCES**

18 juillet	Alma LEGROS 31 rue du Château
02 septembre	Emile REPECAUD hameau de Rosnay
13 septembre	Enis ANGONIN 100 rue du Château
25 septembre	Maé BOILLOT 11 rue Emile Picard

**DECES** (domiciliés à Lavigny)

05 mars	Léon ROY	89 ans
29 mai	Maryse ROUEIRE	69 ans
14 novembre	Albert ROLAND	90 ans
25 novembre	Thérèse ROY	91 ans
03 décembre	Nicole LOUVAT	75 ans

**MARIAGE**

18 juillet Thierry DUTY et Maud BOYER

## Travaux engagés par la commune

Seul le cheminement piéton permettant un accès sécurisé au bas du village a été réalisé en 2020. Comme il en était convenu dès 2019, l'entreprise Eiffage a œuvré pour un montant hors taxes de 24.879 €.

## Voies d'intérêt communautaire

Ce sont les voies dont la ComCom assure, après avoir pris la compétence et défini l'intérêt (fondé sur des critères techniques : longueur, fréquentation, fonction stratégique de la voie dans l'aménagement du territoire, etc), l'entretien et/ou la réalisation.

Sur le territoire de l'EPCI, le financement intercommunal se limite à la bande de roulement proprement dite et l'aménagement des abords reste à la charge de la commune.

En 2020, alors qu'aucune intervention n'était prévue à Lavigny, un solde budgétaire a permis de refaire le chemin des Champs Tabourot à Rosnay, et de poser du "point à temps" ("rustines" aux endroits les plus dégradés) rue du Sorbier entre la fromagerie et le village, et à Rosnay.

Pour 2021, la commune souhaiterait voir réalisés des travaux de réfection des chaussées dégradées de :

- chemin chez les Remondys, à Rosnay,
- rue du Pré Bayard,
- rue du Sorbier, entre le carrefour de la route de Voiteur et le virage avant la station d'épuration.

Classés dans cet ordre de priorité en fonction de leur état actuel, après une visite des membres de la commission Voirie intercommunale, ces travaux restent soumis à décision de la ComCom qui doit être exprimée ce premier trimestre.

Pour information, la voirie d'intérêt communautaire représente 510 km de chaussée, 84 ponts et 11 murs de soutènement, répartis sur 56 communes.

Et la décision de financement des interventions demandées est prise collégialement...

**RAPPEL :** les riverains doivent élaguer arbres et haies qui débordent sur le domaine public.

**TRAVAUX  
VOIRIE  
CHEMINS  
RURAUX**

## Récapitulatif Bois & Forêts 2020

Ventes de bois	3.115 €	Affouage 2020-21	600 €
Prestations ONF	2.504 €	Travaux / privés	1.470 €
Travaux ONF	2.399 €	Place de dépôt	8.679 €

**Total produits 3.715 €**

**Total exploitation 15.052 €**

Déficitaire cette année, le résultat des comptes de la forêt lavinoise s'explique essentiellement par les investissements liés à la construction d'une nouvelle place de dépôt dans les bois de Rosnay à l'entrée de la coupe n° 37, destinée à faciliter le chargement des bois vendus.

Ces frais de mise en place seront bientôt effacés par la vente des coupes à proximité qui arrivent à échéance d'exploitation ces prochaines années.

Parallèlement, l'avenir continue de se préparer par l'entretien des plantations. On notera tout de même les incertitudes croissantes sur l'évolution climatique et le type d'espèces à implanter.



## Affouage 2020 -21

Cinq affouagistes exploitent cette année en coupe sanitaire les bois des coupes n° 2, 3 et 26. Il leur aura fallu attendre l'installation complète de Denis DUBOIS, le nouvel agent ONF en charge du territoire communal, pour débiter leur travail. Démarrage tardif, lié à des contraintes administratives, dont la municipalité augure qu'on en excusera les désagréments temporels.

**FORET  
ENVIRONNEMENT**

## HISTOIRES D'EAUX



En début d'automne, importante opération de curage du réservoir du captage des Gravieres, gros travail pour l'équipe composée d'habitants, d'élus et des employés communaux, mais aussi redécouverte de l'immense travail accompli par les Anciens pour assurer l'alimentation en eau des nombreuses fontaines du village...

**CHATEAU D'EAU  
à Lavigny**



La déclaration d'achèvement de travaux a été effectuée le 10 juillet 2020. Malheureusement, la crise sanitaire ne permet toujours pas d'envisager une date d'inauguration aux habitants de Lavigny et à tous les acteurs qui ont participé à ce projet.

Le mobilier de l'espace ouvert au public (banque d'accueil) a été réalisé par nos soins et équipé d'un système pour les personnes sourdes et mal entendantes.

Font également partie des nouveautés l'acquisition de matériel électroménager pour l'office et un renouvellement des tables et chaises de la salle de convivialité.

L'aspect paysager du parking, sera finalisé au printemps 2021, lorsque la météo permettra le travail du terrain et plus particulièrement la remise en état des espaces verts.

C'est avec impatience que l'équipe municipale attend de pouvoir inaugurer officiellement les lieux, et partager enfin avec les Lavinois leur nouvelle maison commune...



### Bilan du projet

L'étude a débuté en 2018, le chantier déclaré ouvert en juin 2019, et finalisé en 2020.

Le prévisionnel d'investissement était de 467 000 € HT comprenant :

- les frais divers : géomètre, étude de sol, diagnostics, appels d'offre et frais de publications,
- la maîtrise d'œuvre réalisée par le Cabinet d'architecture Georges Ladoy,
- les travaux décomposés en 11 lots métiers.

Comme suite aux différentes communications communales, la synthèse financière du projet après achèvement :

<b>Frais divers</b> (géomètre, études de sol, diagnostics, appels d'offre, frais de publication)	<b>10.422,06 € HT</b>
<b>Récapitulatif montant des honoraires de Maîtrise d'Œuvre</b> architecte, économiste, bureaux d'études, bureau de contrôle et coordonnateur	<b>44.526,60 € HT</b>
<b>Récapitulatif montant des travaux</b>	
lot 1 : terrassement (SAS FAMY)	41.141,83 € HT
lot 2 : démolition, maçonnerie (SARL DE MICHELI)	112.564,85 € HT
lot 3 : charpente, couverture, zinguerie (CZC BAILLY-MAITRE)	52.091,62 € HT
lot 4 : menuiseries extérieures aluminium (EURL DUCROT)	28.987,44 € HT
lot 5 : menuiseries intérieures bois (SARL PEGUILLET)	32.209,83 € HT
lot 6 : doublages, cloisons, peinture (SA BONGLET)	47.051,56 € HT
lot 7 : revêtements de sols souples (LPM PERRIN-MAZIER)	6.944,38 € HT
lot 8 : revêtements de sols scellés, faïences (C2C CARRELAGE)	13.654,35 € HT
lot 9 : plomberie, sanitaires (SARL DBM)	10.310,22 € HT
lot 10 : chauffage, ventilation (SARL DBM)	40.240,00 € HT
lot 11 : électricité (SARL DME)	35.030,34 € HT
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>475.175,08 € HT</b>

Subventions obtenues : 187.454,92 € de l'Etat et 30.000 € du Conseil Départemental 39.

Le prêt in fine sollicité en 2020 pour un montant de 235.000 € sera partiellement remboursé fin janvier 2021 (150.000 €), puis soldé en janvier 2022 quand l'ensemble de la FCTVA sera restitué.

**BATIMENT  
MAIRIE**



## HISTOIRES D'EAUX



**Sur la Terre,**  
+ de 97 % d'eau  
salée pour  
**à peine 3 %**  
d'eau douce,  
dont moins  
de 1 % est  
véritablement  
disponible  
pour les êtres  
vivants

**ÇA COULE  
DE SOURCE ?**

L'exposé, page ci-contre, des ressources en eau lavinoises permet de resituer dans le temps sa mise à disposition pour un usage collectif.

Il est également bon de se rappeler que l'eau potable au robinet n'est arrivée à Rosnay qu'en juillet 1970, et qu'il fallait auparavant se contenter de citernes.

Aujourd'hui, appuyer sur un bouton ou tourner un robinet semble une évidence, aussi facile et automatique qu'allumer une ampoule. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Les sécheresses estivales qui se succèdent, avec leur lot de restrictions décidées souvent tardivement, doivent interroger sur l'usage que nous avons de cette ressource essentielle à la vie.

Et un monde économique débridé qui peut proposer la transformation de l'eau en or, métal qui se partage peu et ne se boit pas, doit inciter à la vigilance. Gardons précieusement l'eau dans le giron du bien commun, veillons à sa qualité et à un usage responsable.



## Sources, captages et fontaines de Lavigny (données et informations collectées par Christian Vuillemin et Jean-Michel Rousselot)

En plus du ruisseau "le Serein", le plus visible puisqu'il collecte les eaux en bas du village en s'écoulant de Pannessières vers le Vernois, le territoire communal de Lavigny est traversé par quatre petits cours d'eau : le ruisseau de l'Etang, le bief de Nanchille, le bief Bigon (ou bief de la Fontaine), le bief de la Fontaine de la Charme.

### Fontaine Saint-Joseph

altitude 314 m - 1805

Alimentée par le captage des Gravières (altitude 323 m, derrière le 159 rue des Fontaines) avec une dénivellation d'environ 8 m pour une conduite de 315 m de long.

Le captage est doté d'un bassin de trop-plein qui donne naissance au bief Bigon qui circule sous les maisons de la rue des Fontaines et de la rue de la Combe pour rejoindre le Serein au lieu-dit "les Agastas" (rue du Pré Bayard).

Trois vannes permettaient à l'origine d'alimenter le bassin du château DeDreuille, la fontaine Saint-Joseph et, si nécessaire, le trop-plein rue des Fontaines.

A l'angle Nord-Est de l'église on voit encore jaillir du mur un lion couché. Placé là, encore entier, par M. Antoine Buchier, maire de Lavigny dans les années XXXX, il surmontait autrefois la fontaine publique située au coin de l'église.

Fontaine publique qui avait initialement été placée contre le mur du château avant d'être déplacée vers le centre du village.

### Fontaine du Quart d'Amont

altitude 324 m - 1887

Implantée en haut de la rue du même nom, elle est alimentée par le captage "en courant", route de Rosnay, avec une dénivellation d'environ 11 m pour une conduite de 600 m de long.

Cette source alimentait également une borne fontaine à tourniquet située en bas de la rue de Roussot..

### Fontaine sous le château DeDreuille

altitude 313 m - 1908-1926

Egalement appelée "fontaine du bout de la rue (des fontaines)", elle est alimentée par le captage de la Charme (altitude 324 m) avec une dénivellation d'environ 11 m pour une conduite de 800 m de long.

Sur une carte postale ancienne on peut voir la borne d'arrivée d'eau de la fontaine actuelle positionnée au Nord du bassin de la fontaine Saint-Joseph. Peut-être la raison des deux dates gravées au fronton du monolithe?...

### Fontaine du Vieux Château

altitude 321 m

Située dans l'enceinte de la Maison d'Enfants, terrain privé, elle est alimentée par le captage de la Forge (altitude 328 m) avec une dénivellation d'environ 7 m pour une conduite de 100 m de long.

### Fontaine de la Combe

altitude 314 m

Située sur un terrain privé, elle est alimentée par le captage des Parelles (altitude 321 m) avec une dénivellation d'environ 7 m pour une conduite de 200 m de long.

**La Pierre à Eau** - dans les bois de Rosnay

est un petit bassin naturel qui recueille les eaux de pluie.

**FONTAINES**  
à Lavigny

En 2020, le Syndicat des Eaux de la Haute Seille a engagé des travaux sur le réseau de distribution de l'eau à hauteur de 475.000 € :

- renouvellement du réseau AEP (Adduction Eau Potable) à Lavigny, de la résidence Clair Jura au lotissement Trangle-Loup et jusqu'au croisement cimetière / rue des Lauzes. Ces trois dernières années, la canalisation principale en fonte a fuité en plusieurs endroits, érodée par la marne.

- renouvellement du réseau AEP à Baume les Messieurs avec la réfection complète du quartier de la Peyrouse et d'une partie de la rue Saint-Jean (entrée Ouest).

Lors des travaux sur les réseaux d'adduction, les compteurs des abonnés sont repositionnés sur le domaine public et sont remplacés pour permettre la télé-relève radio.



A noter une intervention majeure (fuite sur la canalisation de 200 mm au Vernois, un dimanche) qui a nécessité la présence du Fontainier, Stéphane Hanssler, et de l'entreprise Tessier TGDR.

La réparation a nécessité une fermeture du réseau de distribution à Courbeau, et de fait, une coupure totale sur les communes du Vernois, du Louverot, de Montain, de Lavigny et de Plainoiseau.

En 2021, toujours dans le cadre de la pérennité de notre réseau, nous proposerons une tranche de travaux à Nevy-Sur-Seille, rue du Château Guinand, pour renouveler une partie existante en PVC collé.

Il nous paraît également essentiel de lancer un chantier de "Schéma Global du réseau" pour pouvoir mettre en place un plan d'investissement pluriannuel, planifier les investissements et leurs financements (prix de revente de l'eau).

Au regard de toutes les convoitises que suscitent aujourd'hui le marché de la distribution de l'eau, cette démarche est nécessaire à la survie de notre syndicat intercommunal et à notre volonté de maintenir un service de proximité.

**SIE**  
**HAUTE SEILLE**  
structure extérieure

## SEPTEMBRE

Ce sont cette année 34 jeunes (entre 3 et 25 ans) qui ont bénéficié de la gratuité de la Carte Jeune. La commune l'offre chaque année, sous condition de résidence principale lavinoise, aux jeunes qui en font la demande en temps et en heure.

## OCTOBRE

L'Opération Brioches de l'APEI (association de parents et amis de personnes en situation de handicap mental) a été annulée pour cause de crise sanitaire. Elle rencontre d'ordinaire un vif succès, la prochaine est attendue avec impatience...

## DECEMBRE

Dans le contexte des conditions sanitaires du moment le traditionnel "Repas des Aînés" a lui aussi été annulé. En conséquence les bénéficiaires se sont vus proposer de recevoir un colis ou de faire don de son montant à une association caritative.

La Commission Communale d'Action Sociale a choisi cette année de différencier le contenu, accommodé au masculin et au féminin, des 28 colis qui ont été distribués dans le respect des gestes barrières le samedi 19 décembre à 17 lavinoises et 11 lavinois.

Dans le même esprit, les 4 colis qui sont parvenus à leurs destinataires en institutions par l'intermédiaire de proches (familles ou connaissances) étaient plus spécifiquement composés de produits de bien-être corporel.

Quant au montant des 29 dons, il a été réparti pour moitié aux "Restos du Cœur" et pour moitié à l'Association Rose qui œuvre à venir en aide aux différents corps de métier qui interviennent en urgence (sapeurs-pompiers, police, SAMU et SMUR).

### COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Les Membres de la CCAS vous souhaitent une belle et douce année 2021, et sont à votre disposition pour toute demande à caractère social, ainsi que pour toute suggestion, idée, projet, visant à renforcer le lien social au sein du village.



Patricia Vallet 06 33 87 24 21    Juliette Genet 03 84 85 26 39    Marie-Christine Marano 06 64 67 27 80

Les effectifs d'élèves scolarisés au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) sont stables. En 2020/21 ce dernier accueille 128 élèves dont 30 Lavinois. Notre village est dorénavant la 2ème commune la plus représentée derrière Plainoiseau.

Cinq classes sont réparties sur les 2 sites de Montain (de la Petite section au CE1) et de Plainoiseau (CE2 à CM2).

Année d'élections municipales oblige, le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) a renouvelé son équipe dirigeante et accueilli les nouveaux élus de chacune des quatre communes constituant le RPI. Le bureau renouvelé est composé de Jean-Philippe CURNILLON, président, Nicolas BALDOIN, vice-président, et Isabelle MAILLET, secrétaire.

### RPI SIVOS structure extérieure

Le SIVOS, qui a en charge la gestion du matériel et des locaux des écoles, ainsi que le personnel encadrant les enfants, a été confronté à la difficile gestion du Covid. Il a participé à la mise en place d'un protocole sanitaire permettant la réouverture des classes post confinement. Et malgré le surcoût engendré par cette crise, les comptes restent équilibrés.

Quant à la prise en charge des enfants en dehors du temps scolaire, il reste du ressort de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

En 2020, la SAUR (le prestataire qui assure le suivi technique de la station d'épuration et des postes de relevage) a vu, après appel d'offres, son contrat renouvelé pour 3 nouvelles années.

La crise sanitaire, qui nous touche tous, a des répercussions indirectes mais très lourdes sur le fonctionnement de notre station d'épuration. En effet, l'épandage des boues de la station sur des terrains agricoles est maintenant proscrit. Elles doivent être hygiénisées avant d'être épandues, c'est-à-dire déshydratées puis évacuées dans un centre de compostage.

Cette prestation obligatoire fait augmenter les charges de fonctionnement du Syndicat de près de 50%.

En parallèle, le vieillissement (notamment mécanique) des installations de la station génère des interventions de réparation régulières : ventouse, axe et moteur du dégraisseur, et agitateur du silo à boues cette année.

### SIA VAL SERIN structure extérieure

Pour assurer l'équilibre financier, le Comité Syndical est contraint d'augmenter les tarifs de l'assainissement pour revenir au niveau de ceux appliqués lors de la création du Syndicat :

60 € pour l'abonnement et 1,20 € / m3.

Cependant, cette augmentation, pourtant déjà conséquente, ne couvre pas en totalité le surcoût lié au traitement des boues. Nous devons donc procéder à une seconde augmentation l'année prochaine pour équilibrer les comptes.

Comprenez bien que ces décisions ne sont pas prises de gaité de cœur, mais par nécessité.

Les délégués du S.I.A Val Serin vous souhaitent néanmoins une bonne année 2021.

Pour toutes informations, contactez-nous à l'adresse : [siavalserin@orange.fr](mailto:siavalserin@orange.fr)

Pour La Lavinoise 2020 aura été une année de transition. La Présidente et la Trésorière n'ayant pas souhaité poursuivre leurs engagements, nous avons procédé aux votes lors de l'Assemblée Générale de juillet 2020 afin de les remplacer.

Jean-Claude MOUGIN a été élu Président, et Jacky ROUSSELOT-EMART Trésorier.

Je remercie Bernadette et Jacqueline pour le travail fourni au cours des années passées.

Nous espérons que 2021 qui s'ouvre à nous soit une année pleine d'espoir et du bonheur de se retrouver afin de continuer à œuvrer ensemble pour la Chapelle.

**La Lavinoise vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.** Le Président, J.C. MOUGIN.

**LA LAVINOISE**  
association



Comme pour l'ensemble de la population, la crise sanitaire nous a frappé de plein fouet. La mise en place des gestes barrières a fortement modifié notre fonctionnement.

L'ouverture en septembre a pu se faire normalement, mais le deuxième confinement a nécessité la mise en place d'un protocole très particulier.

En effet, la préfecture nous a réquisitionné pour réguler la population d'animaux qui engendrent des dégâts sur les cultures (chevreuils et sangliers). Certains de nos concitoyens ont pu y voir une inégalité alors qu'ils étaient contraints de rester chez eux mais il faut savoir que les dégâts sur les cultures représentent plusieurs millions d'euros dans le Jura (60 millions d'euros en France pour 2019). Ces montants, dus aux agriculteurs, sont payés exclusivement par les chasseurs.

En raison de l'épidémie, les chasseurs devaient appliquer un protocole sanitaire très strict : port du masque obligatoire, fermeture des cabanes de chasse, aucun moment de convivialité, inscription individuelle et nominative, port individuel de l'arrêté préfectoral.



L'entente avec l'A.C.C.A. de Pannessières a été reconduite pour nous permettre de chasser, ensemble, le gros gibier. Il faut savoir que nous avons été contrôlés par les services de l'état (OFB, Gendarmerie et DDT) lors d'une battue commune. Le contrôle portait sur le respect des règles sanitaires, de l'arrêté préfectoral et des consignes de sécurité à la chasse. Les fonctionnaires présents ont approuvé et reconnu la bonne organisation de notre battue.

La sécurité à la chasse est un point primordial de notre activité : lors des chasses en plaine les chasseurs portent des gilets ou des couvre-chefs orange, et lors des battues le gilet est obligatoire ainsi que des panneaux pour signaler notre présence.

Malheureusement, cette année très particulière pour tout le monde, ne nous a pas permis d'organiser la chasse aux œufs de Pâques avec le Foyer Rural ni notre traditionnel repas.

Nous avons pu, toutefois, mettre en place une corvée pour l'entretien des lignes et chemins au mois de juillet et une autre, au mois d'août, pour la fabrication de saucisses.

En tant que Président, je tiens à souligner ici l'exemplarité des membres de l'ACCA LAVIGNY quant au respect des gestes barrières et des consignes préfectorales. Malgré ces contraintes inédites, l'ambiance est restée très bonne et nous avons pu, malgré tout, atteindre 90% des prélèvements fixés.

Je remercie également les habitants de LAVIGNY que nous avons croisés en promenade sur les sentiers de notre territoire de chasse. Les échanges furent cordiaux et pendant cette terrible crise, que traverse notre pays, je pense que c'est primordial !

*Prenez soin de vous et de vos proches !*

Alain ROY

**La société de chasse de Lavigny vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.**

**ASSOCIATION  
COMMUNALE  
DE CHASSE  
AGREEE**  
association

Des informations utiles au quotidien, à disposition toute l'année, en pliant la fiche pratique jointe au bulletin, et en l'accrochant au frigo ou au placard.

Pour recevoir directement par mail les informations pratiques de vie locale qu'on trouve affichées aux panneaux municipaux, il suffit d'en adresser la demande à : [lavigny.info@orange.fr](mailto:lavigny.info@orange.fr)  
Les messages sont adressés en copie cachée pour préserver les données des membres de la liste de diffusion. Un formulaire papier est également disponible en mairie.



**AU  
QUOTIDIEN**  
trucs & astuces



## Le Président et les membres du Foyer vous souhaitent une bonne année pour 2021

Malgré cette année 2020 tourmentée, le Foyer Rural s'est efforcé de maintenir ses activités, dans la mesure du possible et dans le respect des règles sanitaires du moment.

### Feu de joie autour des sapins 11/01

Pour la deuxième année, un feu de joie a rassemblé les lavinois désireux de brûler leurs sapins. Du vin et du chocolat étaient gardés au chaud pour cette occasion.

### Découverte des saules têtards 29/02

La journée de découverte des "trognons" (autre nom donné aux arbres voués à la pratique de l'épétage régulier en conservant intact le tronc), était cotée par Laurent Trésy et Willy Guillet, animateurs de Jura Nature Environnement.



Ils ont pu expliquer aux participants la vie de ces arbres, l'origine de cette pratique et son importance écologique.

### Après-midi Halloween avec la MECS 27/10

Une activité gratuite Bricolage Halloween s'est déroulée pour 9 enfants, dont 4 de la Maison d'Enfants du Vieux Château.

Les organisatrices avaient préparé découpages, collages et coloriages.

Etaient également proposés devinettes et jeux pour clôturer cette agréable animation. Amusés et studieux, les enfants ont pu repartir avec chacun leur joli petit sac bien rempli de bonbons.



**FOYER RURAL**  
association

L'adhésion au Foyer Rural, fixée à 7 € l'année, donne droit à des réductions lors des manifestations payantes. En 2021 la carte de membre reste active gratuitement pour les adhérents de l'année 2020.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles et les personnes qui nous ont accueillis durant cette année, que ce soit pour nos activités ou nos réunions.

Si vous souhaitez faire notre connaissance, nous rejoindre, nous vous invitons cordialement à assister à l'Assemblée Générale qui se tiendra, si les conditions le permettent, courant mars.

Lavinoises et Lavinois,  
Un petit bonjour du club colombophile du Jura, dont je suis le Président.

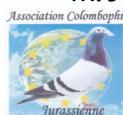
Tout d'abord un grand merci à la municipalité et à tous ses représentants pour tout ce qu'ils font pour nous.

Pendant cette année 2021 ne commence pas très bien, encombrée des tracasseries liées à cette satannée Covid, partagés par tout le monde.

Si vous trouvez un jour un pigeon voyageur, merci de nous prévenir.

M. Georges Hanewald  
06 78 64 55 19

M. Jean-Pierre Colas  
06 30 29 51 41



La crise sanitaire contrarie tous nos projets, nous empêchant de faire nos réunions

et aussi de nous retrouver autour d'une bonne table à débattre de nos animaux et de nos problèmes.

S'y ajoute l'épizootie de grippe aviaire qui nous impacte particulièrement avec l'interdiction des entraînements et des concours pour nos pigeons.

Gardons l'espoir de jours meilleurs !

Georges Hanewald.

**ASSOCIATION COLOMBOPHILE JURASSIENNE**  
association

L'association "Verger Serin" a fêté son premier anniversaire en 2020.

De leur côté les arbres fruitiers bouclent leur 2ème année d'implantation. On peut être optimiste quant à leur enracinement puisqu'ils ont traversé un nouvel été chaud et sec sans trop de dommages.



**VERGER SERIN**  
association

L'année 2020, marquée par le COVID, n'a pas permis la réalisation des activités prévues : telles que la taille de formation ou la pressée à l'automne se sont heurtées à chaque fois au confinement. Malgré ces aléas, les bénévoles de l'association se sont montrés actifs en effectuant des travaux d'entretiens réguliers (arrosage, désherbage, tonte).

La motivation reste intacte et l'équipe du verger Serin vous donne rendez-vous en 2021 pour son assemblée générale au printemps et pour la mise en place l'ensemble de ses projets (animations sur site, signalétique, aménagement du site...).

**L'ANERIE**  
pas tous les jours

Mon premier est un prénom, mon second un personnage animé aux oreilles bien rondes.  
Mon tout est un sport national.

Réponse : Paul et Mickey (polémiquer)